Compte rendu de l'Assemblée Générale de 2012 de l'Association « Point d' Eau »

Le jeudi, premier mars deux mille douze, les membres de l'Association « Points d' Eau »se sont réunis au BOULVE, dans la salle des fêtes.

Les maires des communes du BOULVE, de Saint CYPRIEN, de Saint LAURENT LOLMIE, étaient présents. Charles FARRENY représentait le maire de MONTCUQ.

Bernard SOUQUES, Président de l'Association, a ouvert la séance et souhaité la bienvenue à tous les participants, aux adhérents, aux maires ou à leur représentant.

Mot du Président

«Nous sommes ce soir, au BOULVE, commune qui compte des points d'eau intéressants, la plupart d'entre eux bien sauvegardés, parce que nos activités se concentreront cette année sur la fontaine et le lavoir du THERON », souligne-t-il

Il rappelle le but de notre association qui voudrait que «tout petit patrimoine encore «sauvable», soit restauré et entretenu», même, «si, en période de crise économique, la question du patrimoine et de sa sauvegarde peut paraître secondaire!»

Il évoque, avec conviction, la notion d'un « **patrimoine immatériel** », c'est à dire: **les mots** utilisés pour parler des activités et des métiers qui disparaissent, les **savoirs-faire** liés à ces métiers, **la langue** des anciens, presque oubliée, et qui ne permet plus la communication entre grands-parents et petits-enfants.

A son retour de Paris, la mémoire remplie d'images « d'un patrimoine grandiose, trop grand, trop riche », il se demande, si se passionner pour la sauvegarde d' un patrimoine, somme toute modeste, ne serait pas devenu futile, rétro, ou tout simplement « soucis d'anciens »

Mais ses interrogations sont vite balayées et, il exprime, le souhait de voir nos municipalités, prendre **toutes les dispositions administratives nécessaires** afin que puissent être évitées, de regrettables démolitions, comme ce fut le cas pour la chapelle Saint Jean de Rivière.

Il termine en souhaitant, à l'Association de de pouvoir réaliser de nombreuses restaurations et conclut par cette citation: « c'est parfois en revenant aux sources que l'on explore de nouveaux chemins ! »

Chapelle SAINT JEAN DE LA RIVIERE,

Chapelle du XIIe siècle qui, début janvier, a été démolie, sans autorisation de démolition.

A plusieurs reprises , il avait été fait, à MR ADAM son propriétaire, des propositions d'achat ou de rénovation , d'abord par les Amis des Eglises Rurales du Quercy Blanc et plus récemment par le Président de notre association. Les Amis des Eglises Rurales, lors de la dissolution de leur association, nous ayant donnée, une partie de l'argent provenant de leur reliquat, la restauration de cette chapelle, nous tenait à coeur. Dès les premiers moments de la destruction, nous avons réagi et alerté, en vain, Monsieur le Maire, pour qu'il

Dès les premiers moments de la destruction, nous avons réagi et alerté, en vain, Monsieur le Maire, pour qu'i fasse arrêter le chantier.

L'Agence des Bâtiments de France, contactée, nous a donné de bons conseils, mais ne trouvant pas mention d'un permis de démolition que la Municipalité de MONTCUQ aurait institué, nous a assuré qu'aucun recours n'était possible.

La presse locale, principalement la Dépêche du Midi, a été à nos côtés et a bien exprimé toute la désapprobation qu' une telle destruction pouvait susciter.

Au cours de nos investigations, nous avons appris que cette chapelle, apparaissait dans plusieurs documents d'archives, dans des publications de sujets de DESS, qu' elle était bien inscrite à l'inventaire du Patrimoine Midi Pyrénées, et, qu' elle était mentionnée et décrite dans un livre, publié récemment: « Archives de Pierres, Eglises du Moyen Age dans le Lot, Editions Sylvana », de Messieurs SERAPHIN et SCELLES. Mais au moment de l'établissement du PLU, à MONTCUQ, elle n'avait pas fait l'objet, et c'est bien dommage !,d'une mesure susceptible d'assurer sa protection.

Bernard nous lit la lettre, reçue ce jour, émanant du Directeur Départemental des Territoires, qui nous

confirme qu'en « l'absence de dipositions règlementaires, soumettant certaines démolitions à autorisation ,...., aucune mesure coercitive ne pouvait être prise ».

Charles FARRENY, adjoint au Maire de MONTCUQ, réagit immédiatement et nous assure qu' une telle mesure administrative a bien été instituée par le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ. Nous pensons alors, qu'il va être, peut-être, possible de continuer les démarches pour obtenir qu'enfin, des sanctions soient prises à l'encontre du propriétaire de la chapelle.

Rapport moral et d'activités

Les sorties se sont poursuivies au rythme d' une par mois:

- réfection de la fontaine de PEQUELEBRE à ST DAUNES,
- débroussaillement autour du point d'eau du THERON au BOULVE,
- installation du parcours botanique en mai, et en novembre restauration des panneaux vandalisés,
- sortie orchidées
- participation aux Journées Nature (Troc de plantes, promenade-découverte de la flore
- participation aux Journées Patrimoine de Pays (exposition à BAGAT : vestiges galloromains, captage du THOURON),
- pique-nique annuel près de la fontaine rénovée de PEQUELEBRE.

Nous avons suivi la restauration du puits des Cordeliers à MONTCUQ, (conseils, achat de deux grilles pour la fermeture des ouvertures). Ce puits est ancien, les Cordeliers se sont implantés dans ce quartier, au XIIIe siècle. Cette restauration est de facture satisfaisante. Certaines personnes voudraient lui adjoindre une couverture... c'est à étudier!.

Nous avons participé activement, (panneaux, lecture d'une motion) aux manifestations contre l'extraction des gaz de schistes.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité

Rapport financier

Monique MORISSET, trésorière, présente le rapport financier.

Les dépenses pour l'année 2011, se montent à 454,56\: (achat de matériaux divers, fête de juillet, assurance) Le montant des recettes se monte à 1094,08. Il comprend: les cotisations des adhérents, les subventions des communes, ainsi que le remboursement, par Monsieur ALADEL, des frais de la Fête de juillet. Le solde bancaire est de 7750,21.

Bernard rappelle que, durant toutes ces dernières années, nous faisions des économies, afin d'avoir des fonds pour acheter la chapelle ST Jean de la Rivière

La prochaine dépense importante sera notre participation à l'installation d'une pompe solaire, qui permettra de prendre de l'eau dans le puits du BARRY ESCUR pour l'arrosage du « Jardins des Senteurs », lorsque celui-ci sera aménagé. C'est un projet de la municipalité de MONTCUQ.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Point sur les restaurations anciennes

Bernard DELERIS est allé photographier plusieurs endroits où nous avons fait des interventions, pour voir dans quel état ils se trouvaient, quelques fois plus de dix ans après. Dans presque tous les cas, les municipalités ou les habitants des hameaux ont continué leur entretien. Qu'ils soient vivement félicités et remerciés d'avoir ainsi tenu compte de notre travail.

Le diaporama qu'il nous projette, nous permet de voir ces sites, avant et après leur restauration.

En comptant les pompes, les lavoirs, les puits, les fontaines, il y a eu, au moins, une cinquantaine de restaurations.

Nous communiquerons aux mairies l'inventaire de ce qui a été fait, ainsi que les dossiers correspondant à

chacun des points d'eau.

Un appel est lancé aux volontaires qui voudront bien participer à ce travail d'archivage.

Projets 2012

En voici la liste:

- continuer les travaux commencés au THERON,
- acheter des pierres pour la fontaine de PLEYSSE, et du THERON
- installer le parcours botanique,
- organiser la sortie orchidées, dimanche 20 mai
- Participer aux Journées Nature: découverte de la flore sur le parcours botanique avec, comme invité, le Club des Aînés, **vendredi 1er juin**,
- participer aux Journées du Patrimoine, le samedi 16 juin, de 15h à 18h, (visite de l'élevage de chèvres, à LASPEYRIERES, animation-dégustation, randonnée pour découvrir deux fontaines à proximité).
- organiser le pique-nique au THERON, le samedi 28 juillet,
- Constituer des dossiers, commune par commune, portant sur l'inventaire du patrimoine lié à l'eau, l'état de ces sites, leur situation, les voies d'accès, les restaurations effectuées etc.
- -.On décide aussi, que dans la mesure du possible, le dimanche où on se retrouve pour travailler, on fasse, en fonction du nombre de participants, plusieurs équipes, qui interviendraient dans des lieux différents.

Election des membres du Conseil d'Administration

Les administrateurs sortants: Elisabeth AMSTERDAMSKI, Didier BOUTARD, Marie-Thérèse CLEMENT. André FLEURY, Bernard SOUQUES, sont réélus à l'unanimité.

Questions diverses

Le sort des chemins ruraux, que nous avons dégagés et qui permettent d'accéder aux points d' eau rénovés, est évoqué et fait l'objet d'une discussion animée.

Trop souvent nos chemins communaux ont été aliénés parce que des tronçons vendus par les mairies pour satisfaire des demandes de résidents, sans prévoir de contournement, empêchent la continuité des chemins. Il faut rétablir cette continuité, car «aliéner les chemins publics, c'est aussi s'attaquer à **un patrimoine** qui fait la richesse de nos territoires ruraux» souligne Bernard DELERIS.

Dans la salle, des voix s'élèvent pour dénoncer certains comportements: chemins labourés, ensemencés, ou plantés, barrières interdisant l'accès, vente par les municipalités etc....

Les élus présents se montrent rassurants, concernés et convaincus. « Nous ne vendons les chemins qu' à condition qu 'une solution de remplacement satisfaisante soit trouvée, avec échange, acte notarié, et inscription au cadastre » affirme Monsieur ZENI, maire du BOULVE. « Les choses évoluent dans le bon sens, car depuis quelques années, il y a une réelle prise de conscience », ajoute Monsieur BORREDON, maire de MONTLAUZUN. « Il faut rester attentifs et signaler le problème aux élus, dès qu'il se présente », conseille Monsieur FARRENY.

A nous d'être vigilants pour que ce patrimoine ne disparaisse pas et qu'il continue de permettre aux visiteurs et aux résidents de s'adonner aux plaisirs et aux bienfaits de la randonnée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole la séance est levée.

Mais les discussions se poursuivent autour du verre de l'amitié.

Le Président La secrétaire